



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

marine

Question écrite n° 43333

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc partageant les perspectives de son action ministérielle à l'égard de la sécurité maritime le long des côtes françaises, demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer l'état actuel du projet annoncé en novembre 2003 tendant à l'affrètement, par la marine nationale, de deux nouveaux remorqueurs d'intervention pour renforcer le dispositif actuel, en permettant un redéploiement de nos moyens vers le golfe de Gascogne et la Méditerranée.

Texte de la réponse

Les remorqueurs d'intervention sont affrétés par la marine nationale sur le budget du ministère de la défense. La marine nationale affrète un remorqueur d'intervention à Cherbourg, Brest et Toulon. Un arrangement technique a été passé entre la marine nationale et la Maritime and Coastguard Agency britannique pour l'affrètement à temps plein depuis le 1er avril 2000 d'un remorqueur d'intervention dans le Pas-de-Calais. En 2005, la marine va affréter deux remorqueurs d'intervention nouvelle génération : l'un sera basé à Cherbourg, l'autre à Brest. A l'entrée en service de ces remorqueurs, il est prévu qu'un des actuels remorqueurs d'intervention basé à Cherbourg ou à Brest (Abeille Languedoc ou Abeille Flandres) rejoindra la Méditerranée. Le préfet maritime de la Méditerranée disposera alors de deux remorqueurs d'intervention pour couvrir quatre zones à risques : approches de Marseille-Fos, bouches de Bonifacio, Toulon-Nice, golfe du Lion. Il pourra donc déployer plus souvent un remorqueur dans la zone golfe du Lion-Sète, notamment par fort vent d'est. Le préfet maritime de l'Atlantique a demandé à disposer de l'autre remorqueur Abeille pour couvrir le golfe de Gascogne.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43333

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : équipement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2004, page 5036

Réponse publiée le : 7 septembre 2004, page 7027